



La Gazette du Port

Année 2016
3^e trimestre

site : <http://aupm.info> • email : aupm@wanadoo.fr

L'annuaire des marées
2016 est encore à
votre disposition
au local de l'AUPM.

N°46

edito

Amies et amis de la mer, bonjour !

Félicitations à vous tous, car nous comptons à ce jour 260 adhérents.

Vous trouverez à l'intérieur de cette Gazette, la toute dernière de l'actuel conseil d'administration, le compte rendu des activités qui ont eu lieu cet été. Vous avez été nombreux à y participer et nous vous en remercions sincèrement.

Plusieurs adhérents se plaignent de l'envasement croissant dans les 2 ports, ce qui retarde leur départ à la pêche ou en promenade. J'ai donc déposé une réclamation dans le cahier de la capitainerie. Si vous aussi, vous êtes concerné par ce problème, merci de faire comme moi.

L'automne s'annonce et notre première tâche va être de contacter nos sponsors pour éditer l'annuaire des marées 2017 de l'AUPM. Ceci fait, nous vous proposerons une journée bowling, nous vous inviterons à fêter le Beaujolais nouveau comme l'an passé et terminerons cette année 2016 par notre assemblée générale le 10 décembre à la Passerelle, salle des fêtes de Meschers, suivie d'un déjeuner au restaurant « La Forêt ».

Cette AG est d'une grande importance puisque nous élirons un nouveau conseil d'administration pour une durée de 3 ans. Ce conseil d'administration sera constitué de 9 à 12 adhérents s'étant acquittés de leur cotisation en 2016. Il sera chargé de former le nouveau bureau de l'AUPM composé d'un président, d'un vice-président, d'un trésorier, d'un trésorier adjoint, d'un secrétaire et d'un secrétaire adjoint et de conseillers.

Alors si vous êtes motivés pour venir nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter.

Début novembre, vous recevrez un courrier avec la convocation, la procuration et la demande de candidature.

Pour vous qui serez présent(s) à l'AG du 10 décembre, merci de récupérer les procurations de vos proches et amis adhérents et pour vous qui serez absents ce jour-là - et c'est très important - merci de nous envoyer vos procurations : Il nous faut absolument 131 adhérents présents ou représentés pour tenir cette assemblée générale. Nous comptons sur vous !

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un très bel automne, beaucoup de soleil et encore plus de poissons.

À très bientôt.

J.-C. Nouet, président de l'AUPM

**Association
des Usagers
du Port de
Meschers**

3, route des Salines
17132 Meschers
Tél. 05 46 02 34 79

Comité de rédaction :

Christiane Collmer
Jean-Marc Decaux
Eric Harlé
Jean-Claude Nouet
Françoise Sorel

Informative, apolitique, sans prétention littéraire, critique sans doute un peu, ouverte à tous ceux qui se sentent une âme d'écrivain, avec quelques fautes dites de frappe que vous voudrez bien excuser aux journalistes et rédacteurs amateurs bénévoles.

Notre-Dame des Flots, le retour

Le 11 juin, deuxième sortie
sur le vieux gréement
« *Notre-Dame des Flots* »
à La Rochelle.

Cette sortie s'est déroulée comme prévue, idyllique, repas en commun dans le même restaurant, Le Mistral, puis embarquement sur le navire. Temps plus frais que lors de la « première », petit vent sympathique pour faire avancer notre vaisseau, MAIS pas de menace orangeuse... au grand dam de tous naturellement, mais ceux qui ont voulu participer aux manœuvres ont pu le faire. Un petit aller-retour La Rochelle - Fort Boyard tranquille comme le prouvent les photos ci-jointes et c'est parfaitement secs que nous avons rejoint Meschers. Une expérience à renouveler !

E. H.



À bicyclette !

Organisée par la CARA, la troisième fête du vélo a eu lieu le 7 juin avec les fidèles participants de l'AUPM sous un ciel clément.

Reconnaisables de loin, les 345 cyclistes inscrits portaient pour cette session 2016 un maillot jaune fluo. 13 adhérents (moins que les années passées à cause de handicaps physiques !) étaient au départ de Saint-Georges pour parcourir les 45 kilomètres du circuit.

Première étape dégustation à Médis après avoir emprunté un chemin pierreux et pentu, pique-nique à Saint-Palais au bord du lac (malheureusement sans tables ni bancs cette année !), traversée de Vaux-sur-Mer et Royan avant de rejoindre le point de départ en passant par le Parc de l'Estuaire pour la dernière étape dégustation de produits régionaux.

C. C.



Des nouvelles de

« Marie »

À ce jour, notre carrelet « Marie » a reçu la visite de 43 adhérents, de leur famille et de leurs amis, ce qui a généré une recette de 555 € pour 334 € de taxes locale et d'assurance.

Un anniversaire, une fête particulière ou simplement l'envie de prendre l'apéritif dans un cadre sympathique loin des embouteillages et de la pollution dans le calme plat ou la tempête ?

« Marie » vous accueille, dans le vent, sous le soleil, par temps de pluie, d'orage et même.... sous notre flocon de neige annuel !

E. H.



Sortie bateau/vélo

La Palmyre, les 25 et 26 juin

Partis de bon matin à marée descendante, cinq bateaux chargés de vélos ont accosté au joli petit port de La Palmyre vers 10h30, samedi. Ce petit port de 330 places est aménagé à l'entrée de la passe de Bonne Anse. Il est nécessaire d'y entrer avec prudence du fait de bancs de sable en constante évolution.

Au port, nous retrouvons un groupe d'amis de l'AUPM pour partager ce week-end.

C'est en vélo, le long de la mer en direction de la Grande Côte, que commence la journée. Les pistes cyclables dans les dunes sont très fréquentées en cette fin juin. Après une quinzaine de kilomètres, c'est le restaurant LA PAILLOTTE qui nous attend, bonnes prestations, bon repas.

L'après-midi, les plus courageux traverseront la forêt de la Coubre. Superbe promenade dans la pinède, les pistes nous conduiront jusqu'au phare du même nom : le phare de la Coubre situé sur la commune de la Tremblade. Une pause rafraîchissante sera la bienvenue.

En fin de soirée, certains sont rentrés, d'autres sont restés. Trois bateaux et leurs occupants ont

passé la nuit sur l'eau. Tout était prévu sur le bateau de Martine et André pour un pique nique gourmand, partagé dans la bonne humeur et la convivialité.

Une balade pédestre pour admirer les derniers rayons du soleil sur la mer avant de retrouver nos couchettes et dormir au son des clapotis. Le lendemain matin, c'est sur une mer d'huile et sous un soleil déjà chaud que nous avons rejoint notre port de Meschers. Belle sortie, belle initiative, à refaire plus nombreux...

F. S.





La ville de Meschers est connue pour ses plages, conches, falaises et surtout... pour la pêche du maigre.

LE MAIGRE

En effet, c'est à Meschers que fut établi il y a quelques années le record de pêche en surf-casting,

avec une prise de 41 kg.

De plus gros exemplaires sont parfois pêchés, mais au filet.

Ce poisson peut atteindre 2 m et 100 kg, mais la taille minimum légale de prise est actuellement de 45 cm.

Pour les prises couramment effectuées sur le secteur de l'estuaire, banc des Marguerites ou de Saint-Georges.

De plus gros spécimens sont capturés vers Cordouan ; des prises de 15 kg ont été fréquentes au début de l'été.

La preuve, deux de nos adhérents, Alain et Jean-Yves, ont fait un malheur cette année à Cordouan :

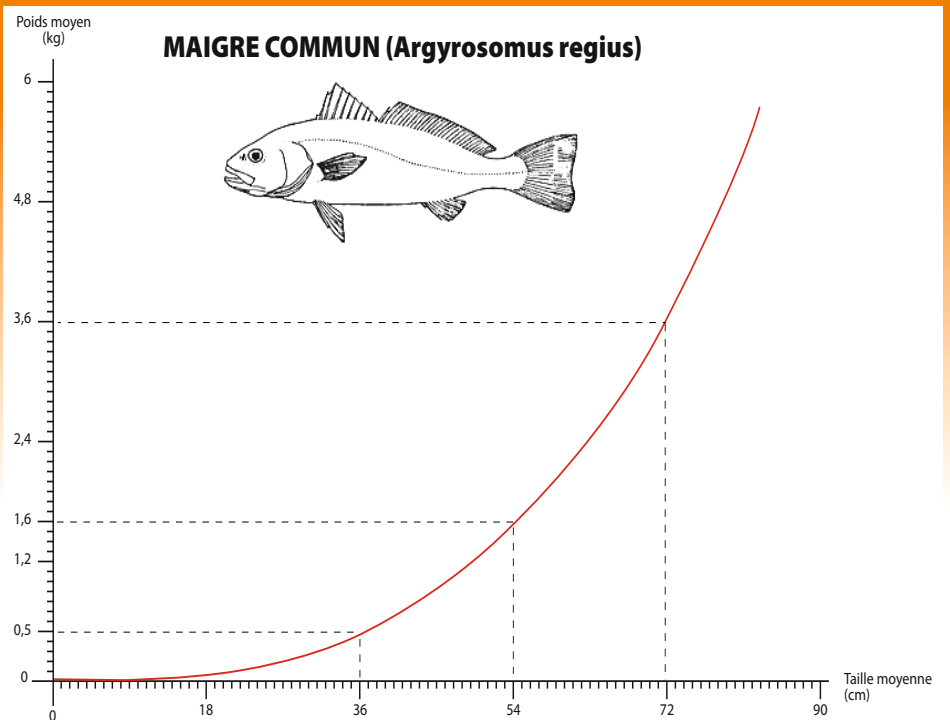
Leur plus grosse prise, un maigre de 1,30 m pour 21 kg. Depuis ce jour, on les appelle « Maître ».

Félicitations à vous, messieurs !



L'image ci-dessous indique le poids en fonction de la taille du maigre.

Bon d'accord !... Ce n'est pas tous les jours fête !





Les dîners AUPM de la saison estivale 2016

Moules-frites, les 11 juillet et 11 août.
Dîner charentais, le 23 juillet et sardinade
le 20 août : records de participation
pour ces repas au port sous le tivoli.



Grâce à Fifi et Dominique aux fourneaux et une équipe de bénévoles maintenant bien rôdée pour le service au bar et aux tables, les quatre soirées se sont bien déroulées. Le matériel étant testé avant les repas, pas de pannes à noter. La soirée du 11 août a été couronnée par le traditionnel et magnifique feu d'artifice de la ville de Meschers. Ayant pu profiter du prêt des barnums de la municipalité, nous avons pu élargir notre aire de service et ainsi nous n'étions pas serrés comme des sardines.



À propos de sardines, c'est 500 que l'AUPM a fait griller sur ses barbecues tout neufs pour nourrir ses 100 adhérents et amis. Accompagnées de délicieuses pommes de terre grenaille, elles ont régalé tout le monde.



Les barbecues, en tournebroches, avaient été inaugurés par Fifi le 23 juillet pour faire cuire les longes de porc qui accompagnaient les mojhettes préparées par notre aimable cuistot et fidèle adhérent.

Sans les bénévoles qui se sont démenés pendant les quatre événements gastronomiques et que nous remercions tous vivement, l'AUPM ne pourrait pas proposer cette palette d'activités. N'oublions pas de remercier aussi nos gentils animateurs Serge pour l'ambiance musicale et Jean-Marie pour les intermèdes ludiques.

En aval de ces soirées, il y a maintes préparations à effectuer : prospection pour les différents ingrédients nécessaires, les boissons et le matériel dont se chargent Jean-Claude, Eric, Jacques, Yves, Fifi et Dominique entre autres, la décoration du tivoi pour rendre les séjour des invités le plus agréable possible. L'envoi des invitations est devenu routine même s'il comporte parfois quelques erreurs (double envoi, envoi oublié ou mauvaise date mentionnée). Veuillez en excuser la secrétaire qui essaie de faire de son mieux.

À l'automne, après le démontage du grand tivoi, le préau sera clos et nous permettra à l'avenir et hors saison de prévoir de nouvelles activités sans être tributaires du vent et de la pluie.

PARTENARIAT

SNSM / AUPM

**À l'AUPM, boire du café,
c'est un plaisir et une bonne œuvre**



Cette année l'AUPM a fait l'acquisition d'une machine à café Nespresso et naturellement des capsules de café (250), vendues 0,50 € minimum dans le but de remettre le montant de la recette « café » à la SNSM, qui, je vous rappelle, sont plus que des partenaires mais des amis et parfois notre ultime recours pour retrouver la terre ferme lorsque les éléments ou la mécanique nous sont contraires.

Mise en service en mai, nous avons pu remettre un premier don de 111 € à la station SNSM de Royan, cela représente la consommation de 222 capsules. Il restait 4 cartouches de 10 capsules lors du premier relevé de « compteur ».

Pour ceux qui l'auraient oublié, rappelons que les sauveteurs en mer sont tous bénévoles et doivent participer régulièrement à des exercices, des manœuvres et réactualiser leurs connaissances en secourisme (recyclage) ce qui représente un énorme investissement personnel en temps et en disponibilité. Le montant des cafés collectés dans le « bateau » SNSM posé à côté de la machine ne peut être relevé que par le patron du canot, le président ou le trésorier.

Fête de la mer sous la canicule



Canicule et fête ne font pas bon ménage. En effet, beaucoup d'estivants ont préféré rester au frais ou aller se baigner en ce 14 août, la mer étant haute l'après-midi. Après la bénédiction des bateaux, le « Côte de Beauté » a offert des promenades à prix modique le long des falaises, le « Sieur Mons » de la SNSM une visite à bord et les associations michelaises des activités diverses.



L'AUPM n'a pas manqué à l'appel, exposant sur son stand une imposante collection de moulinets, propriété de notre adhérent Jacques Devictor et proposant à la vente des œuvres de ses artistes féminines : tableaux, décors, etc.

Chaque après-midi qui s'est déroulée dans la bonne humeur et achevée sous le tivolì de la rue des Salines avec un dîner concocté par ses participant(e)s.

Notre journée du samedi 10 septembre sur la Charente



Une belle journée ensoleillée et un temps idéal attendaient une cinquantaine de participants de l'association à bord du Bernard Palissy II.

Cette vedette, type bateau-mouche de 25 m de long, basée à Saintes, nous a fait découvrir sur 50 km les charmes de la Charente.

Ce fleuve naît sur les plateaux du Limousin et se jette, après 380 km et 21 écluses, dans l'Atlantique. Autrefois servant de communication pour transporter les marchandises, il est de nos jours une voie fluviale de plaisance.



Nous avons pu au fil de l'eau apprécier le calme, les oiseaux, la sérénité des lieux à travers cette campagne si verdoyante.

Notre seule escale, nous l'avons faite à Chaniers pour un déjeuner charentais soigné dans une des salles du restaurant du Moulin de la



Baine, l'un des trois plus vieux moulins de France qui date du XVIIème siècle.

Nous avons repris notre embarcation l'après-midi vers Port d'Envaux et apprécié tout au long de la balade les commentaires historiques sur les monuments, églises et châteaux situés sur le parcours, aperçu un marquis devant son château, des jeunes perchés dans les arbres jouant à Tarzan, des petits baigneurs, des pêcheurs à la ligne, etc.

Nous avons appris multiples choses sur la flore et faune et l'écologie liées à la Charente grâce à la passion de notre guide.



De retour à Saintes vers 18h30, nous avons dégusté, à bord du Bernard Palissy II, un petit Pineau charentais pour clôturer cette reposante et dépaysante journée.

F. S.

Petit **lexique** de langage maritime

Suite de notre petit lexique de langage maritime. Liste non exhaustive.

ETALER : v. tr. « Étaler le courant ou le vent » c'est avoir une vitesse tout juste suffisante pour dominer la force du courant ou du vent.

ETALINGURE : n. f. Nœud d'étalingure ou simplement étalingure est un nœud destiné à nouer deux cordages ou un cordage à un anneau. On donne ce nom à la fixation de la chaîne d'ancre au fond du puits aux chaînes.

ETARQUER : v. tr. Mot signifiant raidir le guindant d'une voile en tendant au maximum la drisse.

ETOC : n. m. Désigne un groupe de têtes de rochers émergeant à peine du niveau de la mer.

ETOUFFER : v. tr. Serrer une voile entre ses bras pour empêcher le vent de prendre dedans.

ETRAVE : n. f. Mot venant du nordique « straff ». L'étrave est la pièce qui termine le bordé sur l'avant. L'étrave doit être solidement établie car elle supporte la résistance de la mer à l'avancement du navire.

EVITAGE : n. m. On appelle « évitage » le mouvement d'un navire au mouillage, tournant autour de son ancre sous l'action du vent. C'est pour éviter l'évitage qu'on embosse les navires (amarrage avant et arrière). Le rayon d'évitage est la distance utilisée par le navire pour opérer son mouvement tournant.

F : Lettre du code international des signaux. En signal flotant elle est représentée par un pavillon blanc dans lequel est inscrit un losange rouge. Hissé seul « F » signifie « je suis désemparé, communiquez avec moi. »

FARD : n. m. Mot venant du vieux français « farde » désignant un paquet, un fardeau et qui en termes de marine a donné « fard », « fardage » « fardeau » « farder ».

FARDAGE : n. m. Mot dérivé de fard, en parlant d'un navire, c'est l'ensemble des volumes apparaissant au-dessus du pont et offrant des prises au vent.

FARGUE : n. f. Ce mot désigne le bordage supérieur d'une embarcation. Dans les embarcations soignées les fargues sont souvent vernies alors que le bordé est peint.

FASEYER : v. intr. Ce mot vient du néerlandais « faselen » et s'emploie seulement en parlant d'une voile, pour dire que la toile n'est pas bien tendue et joue sous l'action du vent.

FERLER : v. tr. Ce verbe s'emploie en matière de voilure et pour les pavillons signaux. Ferler une voile, c'est la plier dans ses plis le long du gui pour les basses voiles et le long de la vergue pour les voiles hautes. Ferler un pavillon, c'est rouler la drisse faisant un tour mort autour du pavillon roulé. On le hisse tel quel, on tire un coup sec et le pavillon se déferle d'un coup. Le pavillon national ne se hisse pas ferlé.

FEU : n. m. On appelle improprement feu toute lumière. L'expression « les feux de... » englobe toutes les lumières d'un port, d'une côte, d'une île. Le feu suivi d'un nom propre désigne la lumière d'un phare. Exemple « le feu d'Eckmul ». On dit feu à éclats et non phare à éclats. Les feux de navigation ou feux de route sont les signaux lumineux que les navires doivent porter dès la tombée de la nuit.

E.H.



ASSOCIATION DES USAGERS DU PORT DE MESCHERS

3 route des Salines - 17132 Meschers s/Gironde - **05 46 02 34 79** - aupm@wanadoo.fr

www.aupm.info - AUPM Association loi 1901 n° W17400116

Adhésion 2017 : pour un adhérent 25 € (40 € pour un couple)

- Je renouvelle mon adhésion Chèque espèces
 J'adhère pour la 1^{ère} fois

Bateau : oui non **si oui :** voilier moteur

Nom : Prénom :

E-mail : Tél. fixe :

Tél. mobile :

Résidence principale et postale :

Code postal : Ville :

Résidence secondaire :

Code postal : Ville :

Date et signature :

Pour recevoir la Gazette par Internet, merci d'indiquer votre adresse e-mail et de donner votre accord :

OUI NON

Adresser à l'Association des Usagers du Port de Meschers accompagné de votre chèque.